



#439, 7184 120^{ème} Rue, Surrey, CB, V3W 0M6 • Tél : (778) 228-1170 • Fax : (604) 583-1932 • Site web : www.lomiko.com

Reconnaissance des terres

Montréal, Québec – 20 décembre 2022 - **Lomiko Metals Inc. (TSX.V: LMR)** (« Lomiko Metals » ou la « Société ») réaffirme sa vision d'intégrer les peuples autochtones et les valeurs autochtones au sein de ses projets, de développer une approche durable sur notre chemin vers le développement des minéraux critiques, tout en honorant les vies, les souvenirs et les espoirs des sept générations proches.

Les projets où Lomiko détient des concessions naturelles de graphite en paillettes, plus précisément La Loutre et les concessions environnantes, sont situés sur les terres traditionnelles du territoire de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg (KZ). La Première Nation KZ fait partie de la Nation algonquine et le territoire traditionnel KZ est situé dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides. Le site du projet de lithium Bourier est situé près de Nemaska Lithium et Critical Elements, au sud-est du territoire Eeyou Istchee Baie-James et sur le territoire traditionnel des peuples cris Eeyou Istchee.

Belinda Labatte, Cheffe de la direction et directrice, a déclaré : « Il y a un peu plus de douze mois, nous nous sommes lancés dans notre voyage pour écouter et apprendre des Premières Nations, et travailler à notre vision de réussites climatiques inclusives et respectueuses des valeurs communautaires. Notre première étape a été le développement d'une reconnaissance des terres, et aujourd'hui nous profitons de l'occasion pour reconnaître que nous opérons sur les terres traditionnelles de KZ, où nous retenons les droits miniers. Cette distinction, au lieu d'une déclaration de détention du terrain, se reflète désormais dans tous nos matériaux.

Nous remercions l'administratrice indépendante Lee Arden Lewis, membre statutaire des Mohawks du territoire mohawk de la baie de Quinte Tyendinaga, et la conseillère Anne Chabot, conseillère stratégique auprès de la direction pour notre travail avec la Première Nation KZ, pour leurs conseils et leur soutien.

Lomiko reconnaît en outre la réconciliation et soutient la stratégie canadienne des minéraux critiques (disponible ici : <https://www.canada.ca/fr/campagne/mineraux-critiques-au-canada/la-strategie-canadienne-sur-les-mineraux-critiques.html#a54>). Lomiko s'engage à l'appel à l'action #92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui appelle le secteur des entreprises à :

- S'engager à tenir des consultations significatives et obtenir le consentement libre et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique ;
- Veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les collectivités autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;

- Éduquer la direction et le personnel sur l'héritage et l'histoire des peuples autochtones, ainsi que sur la DNUDPA, les traités et les droits des Autochtones, le droit autochtone, les droits de la personne et la lutte contre le racisme.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes engagés auprès des dirigeants et des collègues des Premières Nations pour mieux comprendre comment nous pouvons faire mieux alors que nous construisons Lomiko; nous avons organisé une réception à Montréal, Québec intitulée « Des voix autour de la table » pour parler du développement des minéraux critiques du point de vue des Premières Nations; nous avons commandé une œuvre d'art à un artiste mohawk pour montrer visuellement nos engagements; et nous continuons à parler aux étudiants et aux autres Canadiens de l'importance des processus dirigés par les Autochtones et les Premières Nations pour l'avenir de notre industrie.

La déclaration complète de l'artiste peut être consultée sur le site Web de la société à l'adresse : <https://lomiko.com/fr/mises-a-jour-communautaires-projet-la-loutre/>

Lomiko a une vision et un objectif : nous sommes une entreprise axée sur les personnes et croyons que nous pouvons manifester un monde d'énergie renouvelable abondante avec des minéraux critiques canadiens et québécois, pour une solution en Amérique du Nord. Lomiko est certifié ÉCOLOGO et vise à être un opérateur responsable de choix au Québec.



À propos de Lomiko Metals Inc.

Lomiko Metals a une nouvelle vision et une nouvelle stratégie en matière d'énergies nouvelles. Lomiko est une entreprise qui a un but : une entreprise où les gens sont au premier plan et où nous pouvons créer un monde d'énergie renouvelable abondante avec des minéraux critiques canadiens et québécois pour une solution en Amérique du Nord. Notre objectif est de créer un nouvel avenir énergétique au Canada où nous augmenterons la main-d'œuvre dans le domaine des minéraux essentiels, où nous deviendrons un partenaire et un voisin apprécié des communautés dans lesquelles nous opérons et où nous fournirons un approvisionnement sûr et responsable en minéraux essentiels. Lomiko est certifiée ÉCOLOGO.

La Société détient des intérêts miniers dans son développement de graphite La Loutre, dans le sud du Québec. Le site du projet La Loutre est situé sur le territoire des Premières Nations Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA). Les Premières Nations KZA font partie de la Nation Algonquine et le territoire KZA est situé dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides. Située à 180 kilomètres au nord-ouest de Montréal, la propriété consiste en un grand bloc continu comprenant 76 claims miniers totalisant 4 528 hectares (45,3 km²). Lomiko Metals a publié une [Estimation économique préliminaire \(EEP\), le 10 septembre 2021](#) qui indiquait que le projet avait une durée de vie de 15 ans et produisait chaque année 100 000 tonnes de concentré de graphite à 95 % de Cg, soit un total de 1,5 Mt de concentré de graphite. Ce rapport a été préparé en tant que rapport technique conforme à la norme nationale 43-101 pour Lomiko Metals Inc. par Ausenco Engineering Canada Inc, Hemmera Envirochem Inc, Moose Mountain Technical Services et Metpro Management Inc, collectivement les auteurs du rapport. Le site du projet Bourier est situé près de Nemaska Lithium et Critical Elements au sud-est du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec qui consiste en 203 claims, pour une position au sol totale de 10 252,20 hectares (102,52 km²), dans le triangle canadien du lithium près de la région de la Baie-James du Québec qui a historiquement abrité des gisements de lithium et des tendances de minéralisation.

M. Mike Petrina, gestionnaire de projet, une personne qualifiée (« QP ») en vertu de la Norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, a examiné et approuvé la divulgation technique dans ce communiqué de presse.

Pour plus d'informations sur Lomiko Metals, consultez le site Web à l'adresse www.lomiko.com

Belinda Labatte au 647-402-8379 ou au 1-833-456-6456 ou 1-833-4-LOMIKO
Ou par courriel à : info@lomiko.com.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières qui sont fondées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date du présent communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué au sujet de la société et toute autre information qui n'est pas un fait historique peuvent être des « informations prospectives » (« IP »). Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, constituent de l'information prospective et peuvent être identifiés par l'utilisation d'énoncés comprenant des mots comme « anticipe », « planifie », « continue », « estime », « s'attend », « peut », « fera », « projette », « prédit », « propose », « potentiel », « cible », « met en œuvre », « prévu », « a l'intention », « pourrait », « devrait », « croit » et d'autres mots ou expressions semblables. L'information prospective contenue dans ce nouveau communiqué comprend, sans s'y limiter, l'objectif de la Société de devenir un fournisseur responsable de minéraux critiques, l'exploration des projets de la Société, y compris les coûts d'exploration prévus et le calendrier pour atteindre certaines étapes, y compris l'achèvement satisfaisant de la vérification diligente et capacité à conclure un accord avec des propriétaires tiers dans le cadre d'acquisitions projetées, calendrier d'achèvement des programmes d'exploration ; la capacité de la Société à financer avec succès ou à rester entièrement financée pour la mise en œuvre de sa stratégie commerciale et pour l'exploration de l'un de ses projets (y compris sur les marchés des capitaux) ; tout impact anticipé de la COVID-19 sur les objectifs commerciaux ou les projets de la Société, la situation financière ou les opérations de la Société, et le calendrier prévu des annonces à cet égard. Les IP impliquent

des risques connus et inconnus, des hypothèses et d'autres facteurs qui peuvent entraîner des différences substantielles entre les résultats ou les performances réels. Les IP reflètent les opinions actuelles de la Société sur les événements futurs et, bien que considérées comme raisonnables par la Société à l'heure actuelle, sont intrinsèquement soumises à d'importantes incertitudes et contingences. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune certitude qu'ils refléteront fidèlement les résultats réels. Les hypothèses sur lesquelles ces IP sont basées comprennent, sans s'y limiter : le potentiel d'acquisitions futures actuellement évalué par la Société ; marché actuel des minéraux critiques ; les tendances technologiques actuelles ; la relation commerciale entre la Société, les communautés locales et ses partenaires commerciaux ; capacité à mettre en œuvre sa stratégie commerciale et à financer, explorer, faire avancer et développer chacun de ses projets, y compris les résultats et le calendrier de ceux-ci ; la capacité de fonctionner de manière sûre et efficace ; les incertitudes liées à l'obtention et au maintien de permis ou d'approbations d'exploration, environnementales et autres au Québec; tout impact imprévu du COVID-19 ; l'impact de la concurrence croissante dans le secteur de l'exploration minière, y compris la position concurrentielle de la Société dans l'industrie ; conditions économiques générales, y compris en ce qui concerne le contrôle des devises et les fluctuations des taux d'intérêt.

Les IP contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par cette mise en garde, la section « Informations prospectives » contenue dans le plus récent rapport de gestion de la société, qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, et dans la présentation aux investisseurs sur son site Web. Toutes les IP dans ce communiqué de presse sont faites à la date de ce communiqué de presse. Rien ne garantit que ces déclarations s'avéreront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou les informations prospectives contenues dans le présent document pour refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens où ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué de presse. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans ce document.

Au nom du conseil d'administration,
Belinda Labatte
Cheffe de la direction et directrice, Lomiko Metals Inc.

Pour plus d'informations sur Lomiko Metals, veuillez contacter :

Lomiko Metals inc.
info@lomiko.com
1-833-4-LOMIKO